

Rapport d'activités 2019 du CAF

Bienne, le 1^{er} juillet 2020

Le Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne (CAF) a publié son rapport d'activités 2019. Une année marquée par le respect de l'identité bilingue de la région, un redoublement d'efforts pour les enfants, les jeunes et les familles en difficultés et un bilan encourageant dans le domaine des places d'apprentissage.

Dans son avant-propos, Pierrette Berger-Hirschi, présidente du CAF, rappelle à quel point les langues sont avant tout l'expression d'une culture, d'un mode de pensée, voire d'une façon de concevoir la vie et le vivre-ensemble. La rencontre de deux langues au sein d'un espace bilingue est une source de richesse, mais également de tensions. En 2019, la notion de bilinguisme s'est affirmée toujours davantage et cela dans de nombreux domaines tels que la formation, la culture, l'administration. La présidente rappelle alors que le CAF participe à ce développement du bilinguisme en réaffirmant son plein soutien à la population francophone. Ce n'est qu'à la condition de préserver ces cultures et ces façons de vivre ensemble, qu'il est possible de parler d'espace réellement bilingue.

Le CAF 2019 en chiffres

L'année 2019 du CAF c'est :

- 170 dossiers de demandes de subventions traités et un montant total de 942 775 francs préavisé ;
- plus de 60 séances ;
- 44 évènements auxquels le CAF a été représentés ;
- Près de 30 prises de positions et participations à des procédures de nominations.

4 temps forts de l'année 2019

Le CAF a vécu de nombreux évènements importants durant l'année écoulée. Quatre temps forts sont à souligner :

- l'obtention d'une signalisation bilingue sur la branche Est de l'autoroute A5 signant la fin des négociations et des discussions menées en partenariat avec le Forum du bilinguisme et la Ville de Bienne ;
- un bilan positif des actions et projets menés dans le cadre de la promotion de l'apprentissage à Bienne ;
- le redoublement d'efforts pour les mesures de protection et d'encouragement de l'enfance et de l'adolescence et la mise en place d'un groupe de coordination cantonal dans ce domaine suite à deux analyses réalisées par le canton de Berne montrant que les besoins sont plus larges et plus variés que les revendications initiales des deux conseils ;
- la nomination de la nouvelle déléguée aux affaires francophones et bilingues de l'Office de la culture, poste d'une grande importance dans le dialogue entre le CAF et cet office pour le traitement des demandes de subventions culturelles et, plus largement l'établissement de politiques culturelles.

Evaluation des objectifs 2019

Les objectifs 2019 que s'était fixés le CAF sont, dans la majorité des cas, largement, voire totalement atteints. En plus des quatre temps forts précédemment cités, le CAF a eu l'occasion de mieux se faire connaître au sein de son nouveau périmètre d'action. Il s'est également investi pour faire respecter le bilinguisme dans le domaine des soins. D'autres objectifs ont quant à eux

dû être mis en suspens ou nécessiteront un suivi attentif durant les années à venir. C'est le cas notamment dans le domaine de la formation professionnelle et du développement du bilinguisme, dans celui de la culture avec un travail accru qui doit être réalisé pour soutenir la relève et les artistes émergents ou encore dans le domaine du commerce avec la mise en place d'une Charte en collaboration avec le Forum du bilinguisme.

Des collaborations riches et inévitables

La réalisation des objectifs 2019 du CAF est le reflet d'intenses collaborations que le CAF entretient avec d'importants partenaires tels que le Conseil du Jura bernois, le Forum du bilinguisme, les communes et les associations de communes, la Préfecture de Bienne, les autorités cantonales ainsi que de nombreux professionnels actifs sur le terrain. Le CAF s'emploie chaque année à maintenir et développer ce réseau.

Note aux rédactions :

Tous les documents publics du CAF (communiqués de presse, rapports d'activités, prises de position, objectifs) sont disponibles sur le site : www.caf-bienne.ch .

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :

- *Mme Pierrette Berger-Hirschi, présidente du CAF, 079 287 47 15*
- *Mme Stéphanie Bailat, secrétaire générale du CAF, 031 633 75 55 ou 079 784 93 92.*